



Le 18 avril 2016

L'honorable Stéphane Dion, P.C., M.P.  
Ministre des Affaires étrangères  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

D'entrée de jeu, je vous transmets les salutations des évêques catholiques du Canada! J'aimerais porter à votre attention les deux recommandations suivantes qui sont très importantes aux évêques du Canada : 1) d'encourager le gouvernement d'Israël à reconnaître les revendications d'une petite communauté chrétienne palestinienne dans la vallée de Crémisan, et 2) de qualifier de « génocide » les atrocités commises au nom du soi-disant « État islamique ». Bien que ces deux questions ne sont aucunement liées l'une à l'autre, pour nous elles ont une incidence significative sur la justice et la paix non seulement pour les chrétiens, mais aussi pour toute la population du Moyen-Orient.

En guise de préambule, il faut savoir que depuis plus de 50 ans, les diocèses et éparchies catholiques de notre pays sont impliqués aux niveaux local et national dans des conversations et des projets œcuméniques, et qu'en outre, au cours des 16 dernières années, le Président de notre Conférence, ou un autre membre de notre Bureau de direction, participe aux réunions annuelles d'une semaine en Israël et en Palestine. Connues comme la *Coordination des conférences épiscopales en solidarité avec l'Église en Terre Sainte*, ces rencontres ont débuté sous l'influence du Saint-Siège et réunissent des délégués de plusieurs conférences épiscopales de l'Europe ainsi que des États-Unis et de l'Afrique du Sud. En janvier dernier, suivant l'usage de ces rencontres, les délégués se sont rendus sur le terrain rencontrer des chrétiens, des juifs et des musulmans à Gaza, dans la vallée de Crémisan et en Jordanie.

Le délégué de notre Conférence à la réunion de la Coordination en 2016 était Mgr Lionel Gendron, P.S.S., évêque de Saint-Jean-Longueuil. C'était la deuxième fois qu'il participait à cette rencontre. Même s'il a été témoin de la peur d'un grand nombre de personnes en Terre Sainte qui doivent composer avec la violence et une guerre imminente, Mgr Gendron a aussi relevé des signes d'espoir modestes, mais significatifs. Citons les efforts accomplis à la base chez les musulmans et les chrétiens, ainsi que des projets inspirants réalisés en collaboration par des juifs et des musulmans avec l'encouragement et l'appui des chrétiens de l'endroit. Mgr Gendron, comme les évêques des autres pays, a été impressionné par la détermination discrète et courageuse des citoyens ordinaires de Gaza à reconstruire leurs maisons en dépit de la rareté des matériaux de construction et des sérieux obstacles causés par les mesures de sécurité.

En même temps, nous sommes conscients des préoccupations légitimes en matière de sécurité que doivent relever l'État d'Israël et l'Égypte en ce qui concerne les éléments extrémistes à Gaza. Notre Conférence et les autres évêques catholiques du monde entier partageons une profonde inquiétude pour les résidents en Terre Sainte afin qu'ils puissent vivre sans peur, sans violence et sans haine.

1. Encourager les autorités israéliennes à reconnaître les revendications des résidents de la vallée de Crémisan

Dans sa première recommandation, notre Conférence invite le gouvernement du Canada à encourager les autorités israéliennes de reconnaître et de remédier à la situation difficile de la communauté chrétienne de la vallée de Crémisan. De nature principalement agricole, cette région de la Cisjordanie est située du côté palestinien de la Ligne verte, près de Beit Jala et de Bethléem. Le ministère de la Défense semble déterminé à ériger un mur de sécurité qui coupera 58 familles chrétiennes palestiniennes de leurs terres agricoles dont les sols sont parmi les plus fertiles en Terre Sainte. Non seulement ces familles perdront leurs champs et leurs moyens de subsistance, mais il deviendra très difficile au monastère local des Salésiens et au couvent des Sœurs salésiennes d'offrir de l'enseignement à 450 enfants défavorisés – filles et garçons, musulmans et chrétiens – des villes et des villages environnants.

En août 2015, l'armée israélienne a commencé à construire le mur de sécurité dans la région, précisément sur les terres privées de Beir Onah - Beit Jala, en y déracinant les oliviers et en détruisant les terres au bulldozer au fur et à mesure que des sections du mur étaient complétées. Les travaux se sont intensifiés au début d'avril 2016 avec la construction de sections en béton mesurant 8 mètres de haut. Le 2 septembre dernier, la Société St-Yves a publié un aperçu complet de la cause judiciaire, intitulé *The Last Nail in the Coffin: The Annexation Wall in Cremisan*. Le texte est affiché sur le site web du Patriarcat latin de Jérusalem, <http://en.lpj.org/wp-content/uploads/2015/09/20150902063619.pdf>. Comme il est indiqué à la page 18 de l'aperçu, la vallée de Crémisan n'a pas été témoin d'action militante récemment.

En février dernier, la Cour suprême israélienne, tout en rejetant les dernières pétitions reliées à la cause, a reconnu que les propriétaires ont le droit de s'opposer à tout tracé du mur qui ne respecte pas leur droit de libre accès à leurs terres, et que les Sœurs salésiennes ont dorénavant le droit de s'opposer au tracé définitif du mur. Unissant nos voix à celles des autres conférences épiscopales qui participent à la Coordination pour la Terre Sainte, nous exhortons nos gouvernements respectifs d'encourager toutes les parties en cause à faire preuve de plus d'humanité pour régler la situation dans la vallée de Crémisan, et à recourir au dialogue et à la négociation afin d'explorer des approches alternatives.

Tout en recherchant une solution juste à la situation dans la vallée de Crémisan, nous désirons également souligner notre profonde inquiétude et notre condamnation totale de l'utilisation de la violence et de la terreur en Terre Sainte. Selon de récents reportages médiatiques, le ministère israélien des Affaires étrangères indique que 34 Israéliens ont été tués dans des attaques terroristes, et 404 personnes blessées, dont quatre Palestiniens, dans la vague de violence qui a commencé à l'automne dernier. Ces chiffres comprennent

331 attaques à l'arme blanche et autres attaques ou attentats. L'ONG Défense des enfants – International juge que quelque 180 Palestiniens ont été tués et plus de 15 000 blessés entre septembre et février, des attaquants figurant parmi ceux-ci.

Comme le Saint-Siège l'a mentionné en 2015 dans son document sur les relations entre catholiques et juifs, *Les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables*, le judaïsme n'est pas simplement une autre religion avec laquelle l'Église catholique entretient un dialogue. Les juifs sont nos « frères aînés », nos « pères dans la foi ». À cause de ces liens très forts, l'Église catholique ressent l'obligation de s'engager avec la communauté juive pour dénoncer toute forme d'antisémitisme, peu importe où elle se trouve. Par ailleurs, ce lien d'amitié étroit sert de pont offrant une relation de confiance par laquelle les catholiques et les juifs peuvent s'exprimer honnêtement et sincèrement sur des questions qui sont mutuellement préoccupantes, y compris celles liées à des situations telles que vivent les communautés chrétiennes dans l'État d'Israël et en Palestine, de même que les signes troublants d'antisémitisme de nos jours.

## 2. Qualifier de « génocide » les atrocités commises par le soi-disant « État islamique »

Notre seconde recommandation fait suite à la lettre commune que je vous ai adressée le 15 décembre 2015 avec le coprésident du Caucus rabbinique du Canada, le rabbin Baruch Frydman-Kohl, pour demander que le Canada plaide en priorité la cause des communautés chrétiennes à risque au Moyen-Orient et en Afrique. Le 3 février dernier, l'agence internationale Aide à l'Église en détresse vous a adressé une lettre, ainsi qu'au Premier ministre du Canada, concernant la situation pitoyable des chrétiens en Irak et en Syrie. Bien qu'il soit évident que toutes les minorités religieuses, y compris les musulmans chiites et les yézidis, sont exposées à la persécution et à l'oppression de la part du soi-disant « État islamique » et qu'il faut faire tout ce qui est possible pour les protéger et leur venir en aide, je tiens à souligner, comme le rabbin Rabbi Frydman-Kohl et moi l'avions relevé dans notre lettre, que les chrétiens, particulièrement en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, font face à plus de persécutions, de restrictions, d'hostilité et de harcèlement que tout autre groupe religieux. Ces statistiques sont confirmées par les conclusions publiées en 2014 par le *Pew Research Center* des États-Unis, de même que par le rapport substantiel de l'Aide à l'Église en détresse paru l'an dernier en Grande-Bretagne.

Des inquiétudes semblables concernant les minorités religieuses au Moyen-Orient ont été exprimées dans la Déclaration de Marrakech qui a été rédigée lors d'une conférence qui a eu lieu au Moyen-Orient du 25 au 27 janvier dernier et qui réunissait des dirigeants musulmans de plus de 120 pays et des représentants de communautés religieuses persécutées dans la région. La Déclaration reconnaît que « la situation s'est gravement détériorée dans différentes régions du monde musulman du fait du recours à la violence et à la lutte armée pour régler les conflits et pour imposer son point de vue », que des groupes criminels « déforment de manière alarmante » les « principes fondamentaux » de l'islam, et qu'« il est inacceptable d'invoquer la religion pour s'en prendre aux droits des minorités religieuses dans les pays musulmans ».

Pour toutes ces raisons urgentes, notre Conférence vous presse d'adhérer aux propos tenus récemment par le secrétaire d'État américain, John Kerry, pour qui « Daesh est coupable de génocide contre certains groupes dans les zones qu'il contrôle, notamment à l'endroit des yézidis, des chrétiens et des musulmans chiïtes ». La déclaration de M. Kerry, le 17 mars, faisait suite à un vote partisan tenu le 14 mars à la Chambre des représentants et qui a approuvé à l'unanimité une résolution qualifiant de génocide les atrocités commises par le soi-disant « État islamique ». Ces gestes posés par les États-Unis succèdent à la décision prise le 4 février par le Parlement européen de qualifier de génocide la purification religieuse et les atrocités commises par « l'État islamique ». Plus tôt, en juillet 2015, le pape François avait également parlé de génocide pour décrire cette situation : « ...nous voyons avec frayeur comment beaucoup de nos frères et sœurs au Moyen-Orient et en d'autres endroits du monde sont persécutés, torturés, assassinés pour leur foi en Jésus. Cela, nous devons aussi le dénoncer : en cette troisième guerre mondiale fragmentée que nous vivons, il y a une espèce – je force le sens du mot – de génocide en marche qui doit cesser » (discours à la 2<sup>e</sup> Rencontre mondiale des mouvements populaires, Santa Cruz de la Sierra, Bolivie, 9 juillet 2015). En intervenant vous-même en ce sens, vous donnerez aussi votre appui à la Déclaration de Marrakech.

Monsieur le Ministre, nous attendons votre réaction aux suggestions et aux réflexions qui précèdent. Si vous le jugez opportun, Mgr Gendron et d'autres représentants de notre Conférence se feraient une joie de vous rencontrer pour discuter davantage de ces propositions, de même que de travailler avec vous et le gouvernement du Canada à promouvoir les efforts pour la paix, la justice et la sécurité en Terre Sainte et dans tout le Moyen-Orient.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos prières et de nos meilleurs vœux.



Mgr Douglas Crosby, OMI  
Évêque de Hamilton  
Président de la Conférence des évêques  
catholiques du Canada